M. Lacabane

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er MARS 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

702. M. Jules Delalain, libraire de l'Université, rue des Mathurins-Saint-Jacques, présenté par MM. Renouard et Duchesne aîné ;

703. M. Bachelier, avocat, rue de l'Abbaye, 11, présenté par MM. Marion et Duchesne aîné ;

704. M. Barabé, archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen ;

705. M. Lorin, archiviste du département de l'Eure, à Évreux ;

706. M. Bourguignon, architecte du département de l'Eure, à Évreux ;

707. M. Tavernier, imprimeur, éditeur-gérant du *Courrier de l'Eure*, à Évreux.

Ces quatre nouveaux Sociétaires sont présentés par MM. Aug. Le Prevost et Gadebled.

708. M. Moinery, membre de la chambre du commerce, rue du Cloître-Saint-Merry, 18, présenté par M. Taillandier.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Documents biographiques sur P. C. F. Daunou, par M. A. H. Taillandier, membre de la Chambre des députés, conseiller à la cour royale de Paris : 2e édit. revue et augmentée. Paris, 1847. Chez Firmin Didot. 1 vol. in-8.

Recherches sur les îles du Cotentin en général et sur la Mission de saint Magloire en particulier, par C. de G. (M. Cahier de Gerville), correspondant de l'Institut. Valogne, 1846. In-8.

Statistique criminelle ; Examen des comptes de l'administration de la justice criminelle, publiés depuis 1825 jusqu'en 1843, par M. Vingtrinier, médecin en chef des prisons de Rouen. Rouen, 1846. In-8 ; deux exemplaires.

Lettres et Discours de Gerbert, traduits pour la première fois, classés dans sa biographie, expliqués par l'histoire du xe *siècle, et publiés au bénéfice de la souscription pour la statue de Gerbert à Aurillac,* par M. Louis Barse, de Riom (Puy-de-Dôme), t. Ier. Riom, 1847. 1 vol. in-12.

De la part du ministère de l'instruction publique :

Bulletin archéologique, publié par le Comité historique des arts et monuments, 2e n° du IVe vol. Paris, 1846.

De la part de M. de Caumont :

Bulletin monumental, n° 6 du XIIe vol. Caen, 1846.

De la part de l'Académie de Rouen :

Précis des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1846. Rouen, 1846. In-8.

De la part de la Société de la Suisse Romande :

Les volumes suivants, publiés à Lausanne, format in-8, de 1839 à 1846 : *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande,* t. Ier, 1re, 2e et 3e livraisons, 1839-1842 ; — t. II, 1re, 2e et 3e livr., 1839-1843 ; — t. III, 1re et 2e livr., 1842-1844 ; — t. IV, le *Mireour du monde,* manuscrit du xive siècle, découvert dans les archives de la commune de la Sarra, et reproduit avec des notes, par M. F. Chavannes. 1 vol. in-8. Lausanne, 1845 ; — t. V, 1re livr., 1845 : *Recherches sur les sires de Cossonay et sur ceux de Prangins issus de leur famille,* par M. L. de Charrière. 1 vol. in-8. Lausanne, 1845 ; — t. VI, 1re livr. : *Recueil de Chartes, Statuts et Documents concernant l'ancien évêché de Lausanne,* par MM. Gingins de la Sarra et Fr. Forel.

Coup d'œil sur les publications de la Société d'Histoire de la Suisse Romande, br. in-8. Lausanne, 1846.

Correspondance.

M. le comte de Tocqueville (1) adresse des remercîments de son admission dans la Société.

Le Conseil est informé de la mort de M. de La Fontenelle de Vaudoré, membre de la Société, et correspondant de l'Académie des inscriptions, résidant à Poitiers. Une Notice sur ses écrits sera insérée dans l'un des prochains numéros du bulletin.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Journal de Barbier, t. I^er^; les feuilles 1^re^ à 29 sont tirées; la feuille 30 est en seconde; la feuille 31 est composée.

Le commissaire responsable de cet ouvrage expose au Conseil que la feuille 30, terminant une année (1732), il lui paraît convenable de renvoyer au II^e^ volume ce qui est déjà imprimé de l'année suivante. Le Conseil est du même avis, et autorise M. Ravenel à s'en entendre avec M. de La Villegille, dès le retour de celui-ci à Paris.

Vie de saint Louis, t. II; les feuilles 1 à 3 sont tirées; les feuilles 4 à 5 sont en seconde, la feuille 6 est en première.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, t. II; les feuilles 1 à 15 sont tirées; les feuilles 16 et 17 en première.

Commynes, t. III; la feuille 33 est sous presse; la feuille 34 en placards corrigés. M^lle^ Dupont a annoncé la remise très-prochaine de la Notice biographique.

— M. le Président du Comité des fonds communique le chiffre des membres de la Société, au 1^er^ janvier 1847 :

Nombre des membres le 1^er^ janvier 1846	428
Membres reçus en 1846	31
Total	459
Membres décédés ou démissionnaires en 1846	36
Membres présents le 1^er^ janvier 1847	423

— M. de Wailly, au nom de M. Guérard indisposé, rend compte au Conseil de la nouvelle délibération de la commission formée

(1) Une erreur s'est glissée dans le procès-verbal du 1^er^ février dernier; ce n'est pas M. Alexis de Tocqueville, député, membre de l'Académie française, qui a été reçu membre de la Société; c'est M. le comte de Tocqueville, auteur de l'*Histoire philosophique du règne de Louis XV*. Son adresse est rue Neuve-des-Mathurins, 102.

pour arriver aux moyens de favoriser les développements de la Société. La publication mensuelle du *Bulletin* lui a paru unanimement préférable. Ce mode de publication étant approuvé par le Conseil, commencera à partir du premier numéro de 1847; chaque numéro devra paraître régulièrement le 15 de chaque mois, afin qu'il puisse contenir le procès-verbal de la séance du mois.

La commission n'a point pris de décision définitive sur la question de savoir s'il conviendrait d'élire un certain nombre de membres associés du Conseil, non résidants à Paris.

Les moyens de publicité que la commission et que le Conseil trouvent le plus utiles consisteraient en articles à insérer dans les grands journaux et dans les Revues de Paris et des départements. MM. les membres de la Société sont invités à y contribuer, autant qu'il dépendra d'eux.

— M. de Wailly présente, de la part de M. Guérard, la copie d'un manuscrit qui lui a été adressé par M. Long, D. M. à Die. Ce manuscrit contient les *Mémoires inédits de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix, dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. Le Comité de publication est invité à en prendre connaissance, et à faire connaître son opinion au Conseil.

— M. Monmerqué annonce que sa copie des *Mémoires de Beauvais-Nangis* est terminée, et prête à être mise sous presse. M. Crapelet est autorisé à commencer cette impression, dès que l'éditeur aura remis son manuscrit. Ce document ne suffisant pas pour former un volume, M. Monmerqué pourra y joindre, entre autres pièces qu'il indique, les instructions de Marie de Médicis à sa fille Henriette, épouse de Charles I^er^, roi d'Angleterre. Ces instructions, rédigées par le cardinal de Richelieu, sont inédites, et formeraient environ 50 pages.

Les Mémoires pareillement inédits de l'archevêque d'Aix, dont la copie a été adressée par M. Long, pourraient aussi entrer dans la composition de ce volume, si le Comité exprime l'avis de leur publication par la Société.

— M. Monmerqué entre dans quelques détails sur les Mémoires, entièrement inédits aussi, de La Mothe-Goulas, gentilhomme de Gaston d'Orléans. Ces Mémoires, dont il a déjà entretenu le Conseil, lui paraissent de plus en plus intéressants et tout à fait dignes de voir le jour. La copie du premier volume par M. Monmerqué lui-même est à peu près terminée, et pourra être soumise au Conseil dans l'une de ses prochaines séances. Ce premier volume s'étendrait jusqu'à la mort de Louis XIII; il serait suivi de deux autres.

— M. de Barante possède une copie qu'il a fait prendre autre-

fois à Turin, de Mémoires manuscrits, rédigés par M. Blondel, ministre en Piémont, au moment où Victor-Amédée abdiqua. Ces Mémoires renferment des détails intéressants sur les démêlés de ce prince avec son fils Charles-Emmanuel, sur ses efforts pour gouverner après son abdication, et sur les événements contemporains. Si ces Mémoires n'étaient pas trop étrangers à l'histoire de France proprement dite, M. de Barante les offrirait très-volontiers à la Société pour en faire l'objet d'une publication.

— M. Quicherat exprime le désir que le Conseil puisse lui faciliter les moyens d'obtenir la copie d'un fragment manuscrit relatif à Jeanne d'Arc qui existe dans une bibliothèque d'Oxford.

— Le Conseil décide que l'assurance contre l'incendie des ouvrages publiés par la Société, confiés à la garde de M. Crapelet, et déposés dans ses magasins, sera faite au nom de la Société elle-même par son trésorier. Cette décision modifie et rapporte une décision antérieure prise sur le même sujet le 1er juin 1846.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

6. — En annonçant dans le dernier numéro de ce bulletin un recueil de poésies sur la captivité de François Ier, nous disions que l'éditeur, M. Aimé Champollion, devait publier également les poésies de ce prince. Ce second recueil vient de paraître en effet, et comprend, outre les œuvres poétiques de François Ier, celles de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre, et la correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour (1). Les œuvres littéraires du roi François Ier étaient restées à peu près oubliées jusqu'ici. Les historiens de son règne, à l'exception de Gaillard, en avaient à peine fait mention. Cependant les poésies de ce prince ne sont pas totalement dépourvues de mérite. Formé à l'école de Clément Marot et de Saint-Gelais, François Ier a laissé quelques compositions qui peuvent être comparées à celles de ses maîtres; elles en ont parfois le tour élégant et la manière gracieuse; mais la plupart se recommandent surtout par les révélations qu'elles fournissent sur les circonstances intimes de la vie de leur auteur. Les pièces qui présentent, à cet

(1) Voir la *Bibliographie*, n° 27.

égard, le plus d'intérêt, sont les épîtres en vers échangées entre le roi, la duchesse d'Angoulême, la reine de Navarre et plusieurs dames de la cour. Quant aux poésies de la reine de Navarre, la réputation littéraire de cette princesse ne peut que s'accroître encore par la publication que nous annonçons. Les morceaux inédits y occupent une place notable, et le plus grand nombre égale au moins ceux que l'on trouve dans le recueil, devenu si rare, qui a pour titre : *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*. La première partie du volume est consacrée tout entière aux poésies. La seconde partie comprend la correspondance intime du roi François Ier avec mesdames de Châteaubriant, Bonnivet, la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, etc. On y trouve soixante-cinq lettres inédites, presque toutes curieuses, et dont quelques-unes nous ont paru d'une véritable valeur historique. L'éditeur a pris soin de collationner sur les manuscrits les textes qui composent ce recueil, et d'en réunir les variantes les plus importantes. Il a placé en tête du volume une introduction critique qui ajoute beaucoup au prix d'une publication à laquelle applaudiront tous les amis des lettres françaises. Le luxe typographique de l'Imprimerie royale a concouru à la belle exécution de l'ouvrage qui a été tiré à petit nombre.

7. — Peu de mois après la mort de M. Daunou, M. Taillandier publia des *Documents biographiques* sur cet homme célèbre, qui a laissé une mémoire si chère à tous les amis des lettres, et en particulier de l'histoire. Depuis cette publication, des faits nouveaux sont venus à la connaissance du savant éditeur. M. La Revellière-Lépeaux lui a communiqué les Mémoires de son père, où l'on trouve de précieuses particularités sur M. Daunou, et la correspondance de ce dernier, pendant sa mission à Rome, en 1798, avec M. La Revellière, membre du Directoire exécutif. Ces pièces inédites étaient de nature à jeter de nouvelles lumières sur le caractère et la vie de M. Daunou, et sur l'organisation de la république que la France voulut fonder à Rome, mais qui dura moins d'une année. Elles enrichissent la nouvelle édition que M. Taillandier vient de faire paraître de ses *Documents biographiques*, édition dans laquelle tous les chapitres de la première ont été refondus, et très-notablement augmentés (1). C'est un ouvrage nouveau à beaucoup d'égards, et un digne hommage rendu à la mémoire de l'un des hommes qui honorent le plus l'érudition française. On peut citer parmi les additions les plus importantes le projet primitif de la constitution de l'an VIII, tel que M. Daunou l'avait rédigé d'après les

(1) Voir la *Bibliographie*, n° 33.

conférences préparatoires. Cette rédaction, qui fut rejetée comme trop libérale, est celle que Cambacérès qualifia de *malicieuse*. « Il y avait cependant, remarque M. Taillandier, plus que de la malice à proposer alors, en face de Napoléon, que le premier Consul ne fût pas rééligible à l'expiration de ses fonctions; que si l'un des consuls prenait le commandement des armées, ses fonctions consulaires fussent suspendues pendant toute la durée de son commandement. »

Cet ouvrage est rempli de faits attachants et instructifs, non seulement à cause de l'homme illustre qu'ils concernent, mais encore à raison des grands événements politiques au milieu desquels M. Daunou joua un rôle si important. On aime à le suivre, à l'aide de ses entretiens, de ses écrits, des récits de ses contemporains, dans les phases diverses de sa vie politique, littéraire et privée, vie si complétement remplie sous tous les rapports. Exécuteur des dernières volontés de M. Daunou, dépositaire de tous ses papiers, M. Taillandier a dignement répondu à une si honorable confiance non-seulement par la publication de ces documents biographiques, mais surtout par celle du *Cours d'Études historiques*, dont l'impression doit être bientôt achevée, et qui forme l'un des monuments les plus précieux et les plus instructifs, surtout pour la connaissance approfondie des sources de l'histoire ancienne.

Découvertes archéologiques.

Drôme. « On vient de découvrir à Sainte-Colombe-les-Viennes (Drôme), sur le territoire nommé le Miroir, un marbre antique, portant l'épitaphe suivante, composée de deux vers latins distribués en quatre lignes :

ÆTHERIUS. MORIENS, DIXIT.
HIC. CONDITE. CORPUS.
TERRA. PARENS. RERUM.
Qvod. dedit. ipsa. tegat.

« Ætherius, au moment de mourir, a dit : Inhumez ici mon corps; que la terre, mère de toutes choses, couvre elle-même ce qu'elle a produit. »

« Le marbre qui offre cette inscription est une plaque de quarante centimètres de hauteur sur trente-deux de largeur et cinq d'épaisseur. Les lettres, de mauvaise forme, annoncent l'époque de la décadence et de la barbarie. Déjà le christianisme triomphait, mais l'idolâtrie avait encore un asile dans bien des cœurs. Ætherius était sans doute un vieux païen obstiné qui méprisait la foi nouvelle, et lui opposait la philosophie. » (*Courrier de Lyon.*)

Seine-Inférieure. Caudebec-lès-Elbeuf est une localité féconde en antiquités romaines. Une des plus intéressantes découvertes qu'on y ait faites est celle que nous allons signaler. Le 27 novembre dernier, en creusant la terre, des ouvriers mirent à nu, à soixante centimètres environ du sol, un vase de terre grise ardoisée qui était recouvert d'une tuile très-épaisse. Dans ce vase était accumulée une masse de médailles romaines de petit module, en billon, dont le poids ne s'élevait pas à moins de trente kilogrammes. Le nombre de ces pièces dépasse 8 100.

Les onze douzièmes de ces médailles sont à l'effigie de Postume, qui régna dans les Gaules de l'an 258 de notre ère à l'an 267. Sur le douzième restant, la moitié est au nom de Gallien et de Salonine sa femme; l'autre moitié se distribue entre Gordien III, Philippe père et fils, Otacille, Trajan Dèce, Étruscille, Trébonien, Volusien, Valérien père, Salonin, Valérien jeune et Victorin.

La médaille la plus récente est un Claude le Gothique. C'est donc au règne de ce prince, qui gouverna la Gaule de l'an 269 à l'an 270, qu'on peut fixer l'enfouissement de ce trésor. Sur les 6 800 médailles environ à l'effigie de Postume qui en composaient la majeure partie, on compte une soixantaine de revers différents, dont quelques-uns ne sont pas ordinaires. Aucune médaille d'or, d'argent pur, ou même de bronze, n'était mêlée à cette masse de pièces en billon.

Parmi les pièces peu communes qu'on y a trouvées, on doit citer un Æmilien, un Quietus, un Lellien, quatre Marius, deux Mariniana. Mais la seule pièce véritablement rare, qu'on peut appeler rarissime, qui s'y soit rencontrée, est une *Cornelia Supera,* portant, au droit, la tête de cette femme de l'empereur Æmilien, avec l'inscription : C. Cornel. Svpera. avg. (*augusta*), et, au revers, la figure debout de Vesta, accompagnée du nom de cette déesse : Vesta. On sait que cette impératrice n'est connue que par ses médailles; pas un seul historien n'en a parlé. La valeur numismatique de cette précieuse médaille est très-considérable; elle est entrée dans la collection du musée d'antiquités de la ville de Rouen.

Seine-et-Marne. « Les travaux du chemin de fer de Lyon viennent de mettre à découvert, à trois cents mètres environ des portes de la ville de Melun, un champ de sépultures qui offrent un grand intérêt. A une profondeur de vingt-cinq à soixante centimètres au plus, on a trouvé huit ou dix sarcophages en pierre.

« Dans le voisinage étaient d'autres cercueils, et, au milieu d'ossements épars, des vases, des armes, des outils, des médailles. L'époque de ces sépultures paraît remonter au vi^e^ ou au vii^e^ siècle.

« On ne peut juger quelle était l'étendue de ce vaste cimetière, car les travaux du chemin de fer n'ont exploré que la partie nord-est. Les fouilles se continuent. »

Vestiges de la domination des princes de Lusignan dans l'île de Chypre. Fragment d'un mémoire de M. Mas-Latrie sur *Nicosie, ses souvenirs historiques et sa situation présente.* (Suite.)

« Des vignes superbes, d'un pied de diamètre à leur souche, y enlacent leurs rameaux aux branches de cédrats et de citronniers; des orangers magnifiques, quelques-uns d'un mètre de circonférence, s'élèvent au-dessus des treilles et balancent leurs pommes d'or jusqu'à la hauteur des terrasses. Les Pères ont été obligés de soutenir sur des échalas leurs rameaux chargés de fruits. J'ai compté quelquefois quinze et dix-huit oranges sorties du même bourgeon. Le soleil et la bonté du terrain ont produit dans ce verger luxuriant les phénomènes les plus variés. Ici c'est un citronnier dont toute une branche porte des fruits aussi doux qu'un sirop; ailleurs les oranges renferment sous leur enveloppe une seconde pomme que la puissance de la séve a fait germer au bout de la branche avant la maturité de la première. Tous les jardins de Nicosie sont, au reste, d'une égale fertilité, et leurs oranges, avec celles de Lapithos, Lefca et Varoschia, les meilleures de l'île, ne sont pas moins estimées que celles de Jaffa. Le palmier croît aussi sans culture dans les jardins de Chypre, mais il n'y donne pas de fruit; ce qui a permis à un naturaliste arabe, Kaswini, de dire dès le XIII^e^ siècle, en parlant de cet arbre béni du ciel « qu'il prospérait seulement dans les pays où l'on professe l'islamisme. » Le bananier était autrefois plus répandu dans l'île qu'il ne l'est aujourd'hui. Les Grecs appellent ses fruits savoureux *paradisoumila*, pommes de paradis ou pommes d'Adam, d'après la tradition qu'Adam, rougissant pour la première fois de sa nudité après sa faute, se ceignit les reins d'une des larges feuilles détachées de son tronc. Les cognassiers, les abricotiers, les pommiers et presque tous les arbres fruitiers de l'Europe, excepté les cerisiers et les châtaigniers, se trouvent dans les jardins de Chypre, à côté des caroubiers, du sandal, de l'henné, des grenadiers et des *cactus opuntia* ou nopals épineux, moins communs ici qu'en Sicile et en Syrie. Du reste, ni plan ni symétrie dans ces enclos. Des arbres poussés spontanément ou plantés çà et là, en fourrés ou isolés, quelques sentiers tout autour, pas une fleur, si ce n'est chez les Européens; c'est ce qu'on appelle en Orient un jardin, *paradisos*.

« Il n'est pas question de Nicosie dans l'histoire antique de l'île de Chypre. C'était probablement une bourgade dépendante de la ville voisine, Trémithus, résidence de l'un des souverains de Chypre aux IVe et Ve siècles avant l'ère chrétienne.

« Elle eut d'abord le nom de *Ledron ;* les Ptolémées lui donnèrent ensuite celui de *Levcosia*, qui est encore aujourd'hui son vrai nom parmi les Grecs indigènes. Les Turcs la nomment *Leufkoché*. Les Latins du moyen âge l'ont quelquefois appelée *Leucosie* et *Licoisie ;* mais le nom de *Nicosie* a toujours prévalu parmi eux, comme il prévaut aujourd'hui chez les Européens. La soumission des divers royaumes de l'île sous l'autorité des rois d'Égypte et la ruine de Trémithus, contribuèrent à l'agrandissement de Levcosia. La salubrité, l'abondance de ses eaux, la fertilité de ses environs, bienfaits dont elle jouit toujours ; sa position au centre de l'île, à l'abri des insultes des corsaires ciliciens, augmentèrent sa population et la firent choisir comme résidence des ducs grecs que les empereurs envoyaient de Byzance pour régir le pays. Un membre de la grande famille des Comnènes y gouvernait presque indépendant et en vrai tyran, d'après Nicétas, quand les Francs s'emparèrent de Chypre en 1191. L'activité féconde des nouveaux maîtres de l'île fit prospérer rapidement la capitale. Les nations européennes qui obtinrent des rois Lusignans des franchises commerciales dans les ports de l'île, se fixèrent aussi à Nicosie, y acquirent des possessions, y eurent, suivant l'usage de ces temps exclusifs, des églises, des bains, des fours réservés à leurs compatriotes.

« Le commerce auquel ils se livraient, les besoins d'une population nombreuse qu'attirait à Nicosie le séjour de seigneurs réputés les plus riches de la chrétienté, les récoltes de ses plaines que l'on exportait dans les villes du royaume de Syrie, amenaient de nombreuses transactions sur les denrées, sur les produits de l'industrie, et par suite sur l'argent. Un statut de l'archevêque Hugues de Fagiano témoigne des abus effrénés auxquels donnait lieu déjà en 1253 l'agio des courtiers ou barataires de Nicosie. En 1291 la prise de Saint-Jean d'Acre, dernière capitale du royaume fondé par Godefroy de Bouillon, donna un nouvel essor à la prospérité de la ville et de l'île entière, devenue l'entrepôt obligé du commerce de la Méditerranée chrétienne avec la Syrie. Les marchands de tous les pays y affluèrent ; pendant deux siècles on vit des Arabes du Caire et de Damas, des Turcs de Satalie, de Candelore et de Konieh, des Arméniens, des Persans, des Géorgiens échanger leurs marchandises avec les armateurs de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Archipel. Les Lusignans, désireux

d'ajouter aux richesses naturelles de l'île les produits non moins importants de l'industrie, encouragèrent l'établissement de manufactures dans les principales villes de leur royaume. Nicosie fabriqua bientôt des étoffes de soie comparables à celles de Damas et exportées en Europe sous le nom de damas de Chypre, des brocarts de soie tramés d'or qui le disputèrent en richesse aux tissus du Liban. Sa teinturerie, exploitée dès le XIII^e^ siècle au nom du roi, était renommée, comme aujourd'hui, par la solidité et l'éclat de ses couleurs ; ses raffineries de sucre donnaient des bénéfices d'autant plus importants qu'au moyen âge trois pays chrétiens seulement, Chypre, la Morée et la Sicile, cultivaient en grand les *cannes à miel*, et qu'on ne pouvait en trouver ailleurs à grands frais qu'en Egypte et en Syrie, où les Arabes exigeaient des droits considérables des navigateurs d'Europe admis à commercer avec leurs ports. L'orfévrerie de Nicosie, à peu près nulle aujourd'hui, fut de bonne heure florissante sous les Français. Elle était organisée en maîtrise avant 1286, et l'un de ses chefs-d'œuvre fut, au siècle suivant, ce magnifique drageoir en or que les ambassadeurs de Jacques I^er^ allèrent offrir à Bajazet dans son palais de Brousse, pour en obtenir la délivrance des chevaliers français faits prisonniers à Nicopolis.

« Nicosie suivit le sort des Lusignans ; elle souffrit de leurs vicissitudes et déchut avec eux. Prise le 16 juin 1373 par les Génois de Famagouste ; forcée et pillée par les mameluks d'Egypte, le 12 juillet 1426 ; livrée sans résistance, en 1460, à Jacques III, compétiteur de la reine Charlotte, sa sœur ; occupée insidieusement en 1489 par les Vénitiens, qui, dès 1473, s'étaient assuré la domination de l'île, sous le prétexte d'affermir la couronne sur la tête du dernier héritier des Lusignans, Nicosie fut enfin prise d'assaut et vit arborer l'étendard ottoman sur ses murs le 19 septembre 1571. J'avais sous mes yeux, entre la porte de Famagouste et la porte de Paphos, les monticules où Moustapha-pacha dressa ses batteries, les bastions où se dirigea surtout la fureur des assaillants, et je pouvais suivre du haut de la terrasse tous les incidents de ce siége mémorable.

« L'opinion générale à Nicosie fait de la demeure du pacha l'ancien palais des rois Lusignans et la résidence des lieutenants vénitiens gouvernant l'île au nom de la république. Je crois à cette dernière tradition, mais non à la première, quoique celle-ci paraisse la conséquence presque nécessaire de l'autre.

« Je ne puis entrer dans la discussion critique de ce petit point d'archéologie franco-chypriote ; mais je résumerai l'opinion que je me suis formée sur les lieux, en conférant et cherchant à concilier

entre eux les renseignements insuffisants, confus, quelquefois contradictoires, que fournissent les historiens et les voyageurs anciens.

« Les détails dans lesquels je vais entrer paraîtront peut-être minutieux; mais il s'agit des Lusignans :

> De ce sang de vingt rois, etc.
>
> *Zaire ;*

et je prie le lecteur de se rappeler que le but principal de mon voyage en Chypre était de rechercher tout ce qui se rattache à la mémoire de ces princes.

« Il paraît certain que le palais somptueux habité par les derniers Lusignans, depuis Pierre II jusqu'à Catherine Cornaro, de 1368 à 1489, était près de la porte actuelle de Bafo, porte que les Vénitiens, en détruisant les anciennes fortifications de Nicosie, réédifièrent dans la même direction que l'ancienne entrée de Paphos, dite aussi de Saint-Dominique. Le palais se trouvait donc voisin du couvent actuel des Pères latins de Nicosie, et je crois qu'une ruine située au sud de leur beau jardin en faisait partie. J'en parlerai plus loin.

« Mais où était la demeure des prédécesseurs de Pierre II? Où habita le père de ce prince, le héros de la maison de Lusignan, le chevaleresque et fougueux Pierre Ier, le vainqueur de Tripoli et de Sidon, le conquérant d'Alexandrie, celui qu'Urbain V aimait à saluer du titre d'*athlète invincible de la chrétienté d'Orient?* Où ce prince a-t-il épousé Éléonore d'Aragon? Où reposait-il quand les seigneurs de sa cour, conjurés contre son humeur guerrière, pénétrèrent dans son palais et le percèrent de coups de poignard? Où habita le roi Hugues IV son père? Où éclatèrent ces scènes scandaleuses qui obligèrent le roi Henri II à abandonner son palais? Où habitait Henri Ier quand le roi saint Louis vint lui demander l'hospitalité, et passa dans son palais l'hiver de 1248? Je ne vois aucune indication positive qui me permette de l'affirmer; mais je crois que le palais de ces princes devait être aux lieux mêmes où le roi Pierre II jeta les fondements du nouveau château royal, et par conséquent dans le voisinage de Saint-Dominique, leur monastère privilégié; car cette abbaye fut renfermée, ceci est un fait constant, dans l'enceinte du palais de Pierre II.

« Il est vraisemblable que Gui de Lusignan, en venant prendre possession de l'île achetée par lui de l'ordre du Temple, établit sa demeure, comme avait fait le commandeur, dans l'ancien château grec de Nicosie, seule défense de la ville, situé sur la place où l'on édifia plus tard l'église de Sainte-Claire, dite *Castigliotissa*, en

souvenir du châtelet qu'elle remplaçait. Amauri, successeur de Gui, bien qu'il ait le premier pris le titre de roi de Chypre, ne put probablement songer à construire un palais à Nicosie, obligé que fut ce prince de résider presque toujours en Syrie, son principal royaume. Peut-être Hugues Ier, son fils, mort à Tripoli en 1218, n'a-t-il pu encore donner ses soins à la fondation d'une résidence royale; mais je considère comme très-probable que cette pensée vint au fils de ce prince, Henri Ier, ou aux seigneurs d'Ibelin, ses tuteurs, sous l'administration de qui la cathédrale de Sainte-Sophie fut fondée et les Dominicains appelés à Nicosie. Les Lusignans, en établissant dans leur capitale les religieux de cet ordre nouveau et déjà célèbre, les choisirent pour leurs confesseurs, firent leur paroisse et leur chapelle funéraire de leur église. Il me paraît donc vraisemblable ou que ces princes ne tardèrent pas à construire un palais dans la proximité du couvent royal, ou plutôt qu'ils concédèrent des terrains et firent élever ce monastère dans leurs dépendances et près du lieu où existait déjà le palais, leur résidenee habituelle. Dans la première hypothèse, on ne pourrait reculer la fondation du premier palais royal de la porte de Paphos bien au delà de l'an 1226, date de l'arrivée des Dominicains en Chypre; dans la seconde, l'existence de ce palais remonterait au moins au règne de Hugues Ier, reconnu roi en 1205.

« Un mot de Wildebrand d'Oldenbourg mettrait fin à ces graves incertitudes; mais le bon chanoine d'Hildesheim, admis à visiter le palais royal en 1211, comme il passait en Chypre, se rendant au saint sépulcre, s'arrêta malheureusement dès son entrée à contempler une autruche qu'on élevait dans une cour, probablement avec d'autres animaux curieux; car le luxe des ménageries est, surtout en Orient, fort ancien. La vue de ce prodigieux oiseau, qu'un Européen du XIIIe siècle pouvait bien croire fabuleux s'il en avait entendu parler, absorba tellement l'attention de notre voyageur qu'il ne nous dit plus rien, quoique conteur assez facile, ni du roi ni de sa demeure.

« Il faut croire que ce palais était digne de ses hôtes, digne des maîtres du pays; car Wildebrand, revenu à lui quand il ne se trouva plus en face de l'autruche, n'oublie pas de nous dire le luxe tout oriental des habitations particulières de Nicosie. Émerveillé de *leurs ornements et de leurs peintures*, il va même jusqu'à les comparer aux maisons d'Antioche,—d'Antioche! la seconde cité de l'empire grec; la ville élégante et riche qu'un poëte contemporain de Wildebrand d'Oldenbourg représente comme une belle jeune femme couverte de bijoux! Je n'ai pu, à mon grand regret, visiter

la capitale des Boémonds ; mais je me représente ses maisons, du moins celles du temps de Constantin Manassès, comme sont encore aujourd'hui les beaux *conaks* de Damas.

« Au centre d'une cour pavée de marbre blanc est un bassin d'où sortent des jets d'eau continus qui égayent des poissons dorés. Des orangers, des grenadiers, des jasmins, des vignes, des saules de Perse, dont les troncs sont enserrés avec précaution dans les dalles, forment un dôme de verdure au-dessus du bassin et du salon de marbre qui l'entoure. Sur les quatre côtés s'ouvrent des galeries à colonnes et des salles de divan où l'on ne voit pas un pan de mur qui ne soit couvert de marbre, tendu de tapisseries, enluminé d'arabesques brillantes à dessins d'or, d'azur, de vert et de rouge. Les branches des orangers et des jasmins pénètrent dans ces chambres toujours ouvertes et y portent leurs frais parfums. Quelquefois, au fond d'une salle éloignée, on est étonné d'entendre murmurer un jet d'eau à côté du coussin d'un divan, dans un petit bassin de marbre ménagé entre deux tapis. A droite et à gauche de la cour, des escaliers conduisent à l'étage supérieur, où les chambres offrent la même recherche et le même luxe.

« Telle était peut-être Nicosie au temps de Wildebrand et des Lusignans ! Tels étaient peut-être,—sur des proportions plus grandes, avec des jardins, de vastes cours, de grandes écuries, comme le nécessitait le train de seigneurs ayant jusqu'à cinq cents chiens de chasse, — les hôtels du comte de Jaffa, du connétable de Jérusalem, du comte d'Édesse, du sénéchal de Chypre, dont les pèlerins et les chroniqueurs du moyen âge attestent la richesse et l'hospitalité. »

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

30. — Année 1847. *Annuaire départemental, administratif, historique, industriel et statistique.* Suite à la collection séculaire des Almanachs de Lyon commencée en 1711. In-8° de 24 feuilles 3/4, plus un tableau. Lyon, imprimerie et librairie de Moussin Rusand.

Pages 102-158, on trouve un tableau statistique des communes et des mairies du département, par MM. Breghot du Lut et Péricaud.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

31. — *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, publié par l'association normande.* 1846. Douzième année. In-8° de 58 feuilles 1/2. Caen. Imprimerie et librairie de Leroy. Paris, librairie Derache et de Dumoulin.

32. — *Châlon-sur-Saône.* Histoire et tableau populaire, par Joseph Bard. In-8° de 2 feuilles. A Demigny (Saône-et-Loire), chez l'auteur.

33. — *Documents biographiques sur P. C. F. Daunou*, par M. A. H. Taillandier, membre de la Chambre des députés, conseiller à la cour royale de Paris. Seconde édition revue et augmentée. Paris. Imprimerie et librairie de P. Didot frères, 1847. In-8° de XII—383 pages.

34. — *Études historiques sur la ville de Saint-Geniez d'Olt* (Aveyron), par l'abbé Bousquet. In-8° de 18 feuilles 7/8. Rhodez. Librairie de Ratery.

35. — *Études sur l'administration de la justice et l'organisation judiciaire en basse Normandie, et particulièrement dans le Bessin (arrondissement de Bayeux), avant la suppression des anciens tribunaux, en* 1790, par M. Pezet. In-8° de 12 feuilles 3/4. Imprimerie de Lemeteyer, à Bayeux.

36. — *Histoire de la ville de Lisieux (ville, diocèse et arrondissement)*, par M. Louis du Bois, tome II^e^. In-8° de 31 feuilles. Lisieux. Imprimerie et librairie de Durand.

37. — *Histoire de Lyon depuis la révolution de* 1789; par J. Morin, t. II^e^. In-8° de 35 feuilles 1/2. Paris. Librairie de Ladrange; Lyon, librairie de Savy. Prix..... 7 fr.

L'ouvrage aura cinq volumes.

38. — *Histoire du moyen âge depuis l'invasion de l'empire romain par les Barbares jusqu'à la fondation du système d'équilibre des États européens*, par Ph. Lebas. 2 volumes in-12, ensemble de 35 feuilles 1/2. Paris. Librairie de F. Didot. Prix..... 7 fr.

39. — *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, tome XXVIII (VIII^e^ de la nouvelle série). Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 519 pages, avec planches.

Ce volume contient les morceaux suivants : Mémoires de M. Desvaux sur la véritable position de *Brivates Portus*. — Mémoires de M. Rey sur la montagne du Grand Saint-Bernard à l'époque de la domination sarrasine. — Recherches sur les propriétaires et les habitants du palais des Thermes, par

M. Leroux de Lincy. — Observations sur la légende de Saint-Graal, par M. de Martonne. — Rapport sur une fouille faite, le 20 septembre 1843, dans une tombelle de la paroisse de Crozon (Finistère), par M. de Freminville. — Critique des idées de M. Kœnigswart, relativement aux sources du droit français, et en général des théories des germanistes, par M. Charles Bataillard. — Notice de M. Cougny sur un Sceau grotesque ayant appartenu à Gui de Munois, prieur de Saint-Germain d'Auxerre, vers 1270. — Une Notice archéologique, de M. Depping, sur la ville d'Arc en Barrois, travail où sont publiées des inscriptions inédites et la charte d'affranchissement du lieu, donnée en 1326 par le seigneur de Châteauvillain. — Pièces inédites des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, provenant de l'ancienne chambre des comptes de Paris, publiées par le même auteur (entre autres, des extraits de la dépense de l'hôtel du roi pour les années 1269 et 1287; des quittances pour le transport d'animaux curieux amenés de Guinée à Louis XI, par ordre du roi de Portugal, en 1475; pour l'expulsion des Égyptiens répandus dans les bailliages de la Normandie, en 1504, etc.). — Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens, par M. Duchalais. — Mémoires sur divers objets antiques trouvés à Orléans, en 1845, dans le tracé du chemin de fer de Vierzon, par M. Vergnaud Romagnesi. — Notice de M. de Longpérier sur une inscription inédite trouvée à deux lieues de Feurs (Loire), qui prouve que le nom du peuple, appelé par les modernes *Segusiani*, était *Segusiavi*. — Notice sur le monument druidique du port Fessant, par M. Bizeul. — Notice de M. Geslin de Bourgogne sur l'enceinte de Péran (Côtes-du-Nord) et les fouilles faites, en 1846, dans cette enceinte, qui paraît être un monument de la classe des *Châteaux de verre*, signalés en plusieurs endroits des îles Britanniques. — Rapport de M. de Beaulieu sur deux Mémoires concernant des sépultures gallo-romaines trouvées, en 1846, dans le faubourg Saint-Mansuy de Toul. — Rapport de MM. Duc et Dommey sur les antiquités romaines trouvées au Palais de Justice à Paris, en juillet 1845. — Mémoire de M. A. Bernard sur les origines du Lyonnais. Le volume est terminé par des Notices nécrologiques sur MM. Allou, Jallois, Berryat Saint-Prix et Crapelet.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.